

RECU LE

26 SEP. 2019

553

Bayonne, le 24 septembre 2019

Monsieur le Maire d'Ahetze
1 place Mattin Trecu
64 210 Ahetze

Objet : réponse à votre courrier « information nuisances » du 2 septembre 2019.

N/REF : 2019/390

Monsieur le Maire,

Par un courrier en date du 2 septembre dernier, vous m'alertez sur les nuisances olfactives subies par les habitants d'Ahetze ces derniers mois du fait de l'exploitation du pôle Zaluaga, alors même que les mesures prises par le Syndicat avaient permis d'améliorer la situation en 2018.

Nous exploitons actuellement la dernière alvéole du casier n°1 de l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDnD). Celle-ci a été mise en exploitation en novembre 2018 et arrivera à son terme à la mi-octobre 2019.

Pendant son exploitation, l'alvéole produit du biogaz (fermentation des déchets enfouis) qui n'est pas capté sur cette période de manière optimale. Ce biogaz non capté est la source génératrice des odeurs ressenties aux alentours du site. La configuration de l'alvéole actuelle et le basculement de notre exploitation sur un nouveau casier ont généré cette situation particulière.

Dès la fin d'exploitation de cette alvéole, des travaux de réhabilitation définitive seront engagés (mise en terre, mise en place de membranes étanches et création de puit de captage de biogaz). Ces travaux dureront normalement 6 semaines et permettront de retrouver au mois de décembre 2019 une situation similaire à celle de 2018.

Dans l'attente de la fermeture finale de l'alvéole, compte-tenu des nuisances générées et malgré les difficultés d'exploitation que cela va engendrer, la création de puits de captage du biogaz a été prévue et commandée le mois dernier. Ces puits seront réalisés à partir du 1^{er} octobre et permettront de capter une partie du biogaz produit et ainsi de limiter les nuisances olfactives.

La configuration du futur casier n°2 d'une part, ainsi que les enseignements de l'exploitation de ces derniers mois d'autre part nous amèneront à prendre les mesures nécessaires afin que cette situation ne se reproduise plus à l'avenir.

7, rue Joseph Latxague
BP 28555
64185 Bayonne cedex

Joseph Latxague, 7
28555 PK
64185 Balona cedex

Tél. : 05 59 44 26 44
Fax : 05 59 44 26 45

contact@biltagarbi.fr

biltagarbi.fr

Vous me sollicitez également sur les inquiétudes des habitants de votre village concernant la qualité de l'air respiré.

Sur ce sujet, et dans le cadre de l'évaluation réglementaire des risques, nous avons réalisé une étude d'exposition aux risques chimiques des travailleurs sur le site de Zaluaga en octobre 2018. Le rapport final conclut que l'air ambiant respiré par les agents de Zaluaga ne présente aucun risque dans leurs missions d'exploitation quotidiennes. Ces conclusions lèvent ainsi à fortiori les doutes sur les impacts concernant les zones en dehors du site.

Par ailleurs et pour votre information, nous avons été sollicités directement par certains riverains. Fidèles à notre volonté d'ouverture et de transparence, nous avons reçu ces personnes sur l'installation afin de réaliser une visite du pôle et d'échanger de vive voix, voire parfois de fournir des rapports d'exploitation. Cet échange a permis de présenter les évolutions récentes ou à venir du site, notamment l'ouverture du quai de transfert et la création du casier n°2.

Au-delà de l'impact olfactif sur lequel les échéances proches (captation du biogaz partiel, fermeture définitive de l'alvéole et ouverture du nouveau casier sans enfouissement d'ordures ménagères) leur ont été explicitées, le sujet de l'impact paysager a également été abordé. En effet, certains riverains visualisent aujourd'hui le sommet du talus du casier n°2 en construction.

Ce talus sera prochainement étanché et protégé par un géotextile de couleur blanche qui restera en partie visible depuis ces habitations. Afin de limiter l'impact paysager de ces aménagements, des plantations ont été réalisées sur site après avis et recommandations d'un architecte paysagiste. Néanmoins, le syndicat s'est engagé auprès de ces riverains à investiguer une solution technique complémentaire permettant de diminuer l'incidence visuelle du nouveau casier.

Je peux vous assurer que vous pouvez compter sur ma volonté affirmée et sur la totale implication de mes services afin de régulariser au plus vite la situation qui nous préoccupe à ce jour. Nous prendrons avant la fin de cette année les dispositions adéquates afin d'informer les Ahetzars des mesures prises afin de revenir à une situation conforme à leurs attentes.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

La Présidente



Martine BISAUTA